

La lettre du Centre Hospitalier Paul CABANIS



Edito

Le Groupement Hospitalier de Territoire du Loiret est créé.

Le 1^{er} juillet dernier le Groupement Hospitalier de Territoire du Loiret a été créé par arrêté de l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire. Sa convention constitutive est le résultat des travaux de concertation menés pendant plusieurs mois par les 9 établissements publics de santé composant le groupement. Elle annonce une nouvelle organisation des soins sur le département au bénéfice des patients.

La loi relative à la modernisation du système de santé du 26 janvier 2016 a prévu dans son article 107 la mise en place de groupements hospitaliers de territoire (GHT). Leur objectif est de permettre aux établissements de définir une stratégie de prise en charge commune et graduée du patient, dans le but d'assurer une égalité d'accès à des soins sécurisés et de qualité. Sur le territoire du Loiret, il s'agit de consolider l'offre de soins de proximité ainsi que l'accès organisé à une offre de référence et de recours. Ce dispositif implique l'élaboration d'une stratégie de santé unique sur le territoire, partagée par les équipes médicales et paramédicales, les élus et les représentants des usagers.

Naissance du GHT du Loiret

La convention constitutive, signée le 1^{er} juillet 2016, établit la liste des établissements membres du GHT, fixe ses modalités de fonctionnement, en particulier les instances de gouvernance ainsi que les objectifs du projet médical partagé. L'ARS Centre-Val de Loire a accordé au centre hospitalier départemental Georges Daumézon de Fleury les Aubrais un délai supplémentaire de quatre mois pour lui permettre de s'intégrer en prenant en compte les particularités de l'organisation de la psychiatrie.

Le GHT du Loiret est composé de 9 établissements : Les centres hospitaliers de Gien, de Beaugency, de Neuville aux Bois, de l'agglomération montargoise d'Amilly, de Sully sur Loire, de Pithiviers, Paul Cabanis de Beaune la Rolande, d'Orléans et Georges Daumézon de Fleury les Aubrais.

Le GHT représente 2 600 lits dédiés aux activités Médecine, Chirurgie et Obstétrique (MCO) ; Soins de suite et réadaptation et Psychiatrie, pour une population de 684 000 habitants (données 2013).

L'établissement support désigné est le Centre hospitalier régional d'Orléans. A ce titre il devra assurer la *mutualisation des fonctions comme les achats ou les systèmes d'information*. Le GHT du Loiret est associé au CHU de Tours pour les missions d'enseignement et de recherche.

Le projet médical, socle du GHT

Le cœur du GHT est son projet médical partagé. Si les objectifs de ce projet médical sont définis dans la convention constitutive, le déploiement de ce dernier se fera progressivement jusqu'en juillet 2017, selon le calendrier légal.

L'élaboration des orientations du projet médical a fait l'objet de nombreuses réunions de concertation avec les professionnels médicaux des neuf établissements du groupement, dans un esprit de co-construction. Ainsi le projet tient compte, au-delà de la finalité des GHT établie par la loi, de la réalité de notre territoire, disparités de l'état de santé de la population, faiblesse de la démographie médicale, configuration géographique du département (déplacements des populations, état des infrastructures, etc...).

Le projet médical s'appuie sur les principes de qualité et subsidiarité. Sur la base du diagnostic de l'organisation des soins du territoire, il s'avère nécessaire de soutenir une offre de soins de proximité homogène et une prise en charge graduée, toutes deux adaptées à la particularité géographique du département du Loiret.

Concrètement, il s'agit de concevoir le parcours de soins du patient. Accueilli dans la structure la plus proche de son domicile, le patient voit sa prise en charge optimisée. En effet, suivant sa pathologie, son établissement d'accueil pourra l'orienter dans l'une des filières médicales du GHT afin d'assurer un diagnostic et/ou une prise en charge coordonnée. Le cas échéant, il organisera l'orientation du patient vers la structure la plus adaptée. Cette intercommunication entre les établissements de santé améliorera la fluidité et l'accessibilité aux soins de tout patient sur le territoire du Loiret.

Au regard de la faiblesse de la démographie médicale, les enjeux se concentrent sur l'organisation de consultations avancées, la mise en place de projets médicaux communs par pathologies et filières de prise en charge, en renforçant l'attractivité de l'exercice médical hospitalier.

A cette étape du projet médical, 9 filières de soins ont été identifiées. Il s'agit de la filière gériatrique, de la filière urgences, de la filière périnatalité (femme-enfant), de la filière cancérologie, de la filière neurologie, de la filière autres disciplines médicales, de la filière chirurgie, de la filière prévention et de la filière psychiatrie.

Les prochaines étapes

Le GHT étant constitué, il convient maintenant d'articuler les différentes instances, de lancer le chantier des mutualisations et d'approfondir le projet médical, dans le respect du calendrier fixé par la loi du 26 janvier 2016. En janvier 2017, le projet médical partagé précisera l'organisation de l'offre de soins graduée par filière. Il sera finalisé pour le 1^{er} juillet 2017, incluant le projet de soins qui traduit sur le plan soignant les orientations retenues au niveau médical.

Extrait Communiqué de presse — Centre Hospitalier Régional d'Orléans

Sommaire :

- *Edito*
- *Le Développement Durable*
- *Bienvenue aux nouveaux résidents (du 01/01/2016 au 31/05/2016)*
- *Ils nous ont quittés du 01/01/2016 au 31/05/2016)*
- *Le saviez-vous ?*
- *L'actualité de l'hôpital en images ...*
- *Rencontre avec Sophie, assistante médico administrative*
- *Mouvement du personnel*
- *Infos de dernière minute...*

Le développement durable, c'est quoi ?

Le développement durable a été défini dans le rapport élaboré par la commission Brundtland, comme «la capacité présente à satisfaire leurs besoins sans empêcher les générations futures de satisfaire leurs propres besoins »

Le développement durable apporte une vision globale et à long terme en conciliant trois dimensions :

- Une gestion économique fiable ;
- Un établissement socialement intégré ;
- Un établissement de santé écologiquement respectueux.



Le développement durable au Ch Paul Cabanis

Déchets

- Tri sélectif (cartons, verres, néons, pile) ✓
- Tri du papier à l'administration ✓
- Participation à des réseaux (Recylum...) ✓

Eau et de l'énergie

- Réfection des toitures, fenêtres ✓
- Détecteurs de présence ✓
- Fontaine à eau ✓
- Valoriser circuit court (product. locaux) ✓

Communication

- Forum développement durable 
- Sensibiliser le personnel 

Construction

- Construction bâtiment THPE HM2 ✓
- Rénovation site CABANIS 
- Garage à vélo ✓

Marchés

- Marché public (clause dév. durable) ✓
- Utilisation de produits d'entretien écolo ✓



Ils nous ont quittés :

Du 1er Janvier 2016 au 31 Mai 2016

Mesdames Gisèle BILLARD, Christiane DUVAL, Denise JALEF, Paulette LANGUILLE, France MENAGER, Alice MOREAU, Anne Marie ONFRAY, Paulette PERCHERON, Elizabeth PERDRIX, Pauline PETTELOT, Geneviève RAYMOND, Lucette REBECHE, Jacqueline ROCHE, Georgette ROUYER, Suzanne THULEAU

Messieurs Lucien BEAUDOIN, Guy BELLEMAIN, Michel DELAVEAU, André GILLES, Roger GUERIN, Jean-Claude LEPLATRE, Lucien NEVEU, Joël PICARD

Au CH Paul CABANIS, il existe un Comité de Développement Durable (CDD) depuis 2013, celui-ci est composé :

- * de la directrice déléguée
- * du responsable logistique
- * du responsable des services techniques
- * de l'IDE hygiéniste et / ou AS hygiéniste
- * des cadres de santé
- * du responsable des services économiques
- * du responsable qualité
- * d'un représentant de la pharmacie

Ces missions sont en partie définies à partir des exigences de la certification :

- * définir une politique de DD
- * définir des axes prioritaires et un programme pluriannuel
- * assurer le suivi de la mise en œuvre du programme pluriannuel
- * définir des actions de communication et assurer la communication, en interne et en externe

Le CDD est ouvert à toute personne intéressée ainsi qu'aux idées ou projets concernant le développement durable.

Consommation annuelle :

Electricité : 63 315.17 €

Fioul : 110 947.91 €

Eau : 25 503.01 €



Bienvenue à :

Du 1er Janvier 2016 au 31 Mai 2016

Mesdames Monique BEAUGIN, Marcelle BEAUME, Gisèle BENNERY, Rolande BRACONNE, Lucette BULTE, Claude CHAUSSENDE, Jacqueline CORTES, Léone DELAPORTE, Suzanne FISSEAU, Janine JANIN, Paulette LUIZARD, Bernadette MAZABRAUD, Jacqueline PICARD, Jacqueline POUBEAU, Jeanine RAFFARD, Suzanne THULEAU, Yvette VACHER

Messieurs Maurice CHAMBAULT, Camille COURTOIS, Fernand DELAFOY, Roland DESRUET, Roland GERARD, Roger LEROUX, André MENIGAULT, René ROCHET, Paulo SIMOES, Léon SIVADIER

Le service civique

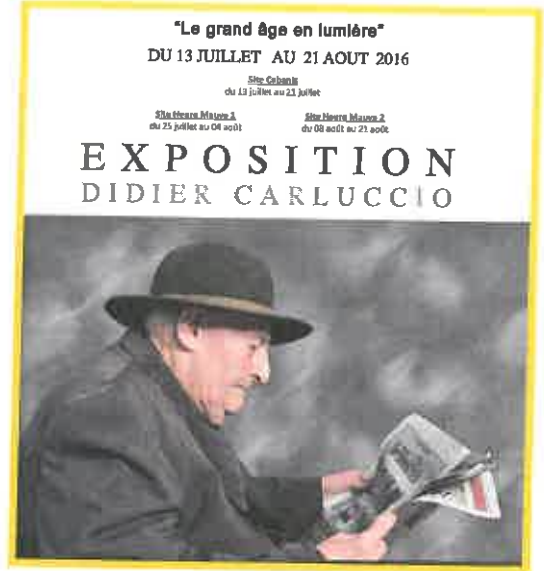


L'Etablissement vient d'obtenir un agrément au titre de l'engagement de service civique pour 3 ans. Ce n'est ni un contrat de travail ni un stage mais un engagement volontaire au service de l'intérêt général ouvert aux 16-25 ans, élargi à 30 ans aux jeunes en situation de handicap.

2 missions sont proposées par l'établissement : 1 sous tutorat animation et 1 sous tutorat qualité.

De Septembre 2016 à Mai 2017, les missions sont réparties sur 4 jours au choix à raison de 24h par semaine.

Le volontaire percevra une indemnité mensuelle versée par l'Etat et une offre de logement ou de repas par l'Etablissement.



Voici quelques semaines, Monsieur Didier CARLUCCIO, artiste portraitiste du grand âge est venu photographier les résidents et leurs familles qui le souhaitaient.

L'exposition est ouverte au public jusqu'au 4 Août sur le site de l'Heure Mauve 1. Venez nombreux !

L'actualité en images...



Le repas des familles — Juin 2016

Sous un magnifique soleil, le repas des Familles s'est déroulé cette année sous les couleurs de la Provence. Un délicieux repas provençal, aux dires des invités (*tartine à la tapenade, ver-rine ratatouille, melon surprise, rôti de porc à la provençale, tian de légumes et grenailles, farandole de desserts provençaux*), était servi aux résidents et à leurs familles.



Un grand merci à tout le personnel (soignants, restauration, techniques, animation, etc ... pour cette belle journée de convivialité.



Atelier musical « PERCUSSION »



Un accordéoniste en visite dans les chambres.....



Atelier POTERIE



Rencontre avec Sophie, assistante médico-administrative

Sophie, vous êtes secrétaire médicale au service Soins de Suite et de Réadaptation. Quelles sont vos principales missions ?

Je travaille désormais à temps plein pour le SSR. Je tape les comptes rendus d'hospitalisation dictés par le médecin. Je scanne les documents qui concernent les patients pour les inclure dans le dossier médical informatisé PSI. J'archive également les dossiers lors de la sortie du patient et je réalise le codage.



Qu'est-ce que le « codage » et en quoi cela consiste-t-il ?

Le codage du SSR, c'est l'identification de l'activité médicale dans le cadre du PMSI, c'est-à-dire tout ce que l'on prend en charge lors de l'hospitalisation d'un patient qui sera envoyé chaque fin de mois à l'ATIH (*Agence Technique de l'Information sur l'Hospitalisation*) pour la validation de nos actes.

A cela, s'ajoute la dépendance (recueillie par les aides-soignantes) et les actes CSSARR (*Catalogue spécifique des actes de rééducation et réadaptation*) codés par les IDE, kinés, psychologues, assistante sociale, et diététicienne.

Je suis le point de liaison qui recueille toutes les informations, qui les vérifie et qui les envoie à l'ATIH pour que l'établissement soit payé.

Mouvement du personnel

Arrivées

Du 1er Janvier au 31 Mai 2016

Joselyne ALBINET, Béatrice PIRQUIN, Catherine THIERRY, IDE

Laura VIGANT, Aide soignante

Stéphanie MALAIZE, Adjoint administratif

Anais BEGUEL, Marie BOQUET, Sarah CARPENTIER, Maureen CREPAUX, Patricia POURREZ, Christopher ROCHET REPERANT, Magali THEVENIN, Agent des services hospitaliers

Sandra GAUCHER, Aide animatrice

Richard LEPICIER, Agent de salubrité

Départs


Du 1er Janvier au 31 Mai 2016

Manon CHANDAR, Audrey LUDOP, Marion MAHUAS, Béatrice PIRQUIN, IDE

Adrien BRUGNOT, Adjoint administratif

Sabine BOUDET, Tiffany GOMET, Sylvie HAUTIN, Angélique MASSON, Christopher ROCHET REPERANT, Marianne SICARD, Agent des services hospitaliers

Christian PAROU, Agent de salubrité

 **Roxane GIRARD**, Née le 31 Janvier 2016
(Coraline GUINOIS)

 **Christel BEBON (ROSTIN)** Le 7 Novembre 2015

Michèle MONARD (NAUDIN) Le 7 Avril 2016

Infos de dernière minute...



A la suite des intempéries de fin Mai début Juin 2016, des agents de l'établissement ont subi des dégâts importants à cause des inondations. Certains d'entre eux n'ont pas encore réintégré leur maison et sont relogés dans leurs familles, chez des amis ou dans des campings.

Le CGOS a rapidement réagi en mettant en place des aides exceptionnelles pour les sinistrés sur simple présentation de photographies. Certains agents de l'établissement ont perçu une aide financière non remboursable, pour faire face aux achats de première nécessité.

Comme eux, si vous êtes dans cette situation, le CGOS peut vous aider.

N'hésitez pas à venir rencontrer Madame CHARVIN, correspondante CGOS, au service des ressources humaines.

Le comité de rédaction vous souhaite de très agréables vacances



Comité de rédaction :

Directrice de la publication : Béatrice CORNEFERT

Membres : François GUILLEMONT, Chantal LEGRAND, Evelyne CHARVIN, Michèle GRESSIEN, Victor BUDIN, Maryse PICARD